

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.111

L'An deux Mille Onze, le 20 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 juin 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 juin 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTEES : Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme MAIRE représentée par M. GUIARD

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	30
Nombre de votants :	32

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "TREMPLIN 17"

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention à l'association "TREMP LIN 17", d'un montant de 13 080 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission « Social, Jeunesse et Famille » en date du 03 mai 2011,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer une subvention à l'Association "TREMP LIN 17" d'un montant de 13 080 €
- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – fonction 520 du Budget de l'exercice 2011.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 juin 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD